



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 89692

## Texte de la question

M. André Wojciechowski demande à M. le ministre de la défense de bien vouloir lui faire connaître les prochaines évolutions du dispositif militaire français en Afghanistan.

## Texte de la réponse

Le dispositif militaire français engagé dans le cadre des opérations en Afghanistan se compose de près de 4 000 militaires des armées et de la gendarmerie. Il a notamment pour objectif de soutenir la montée en puissance des forces de sécurité afghanes qui demeure une priorité de la force internationale d'assistance à la sécurité, placée sous le commandement de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Après avoir transféré les responsabilités sécuritaires de la capitale aux autorités afghanes le 1er novembre 2009, la France concentre désormais son dispositif terrestre à l'est de Kaboul, dans la province de Kapisa et le district de Surobi. Elle développe dans cette zone un projet d'approche globale visant à aider les Afghans à prendre en compte leurs responsabilités. Elle y rassemble six équipes de liaison et de conseil (Opérationnel Mentoring and Liaison Teams - OMLT) au profit de la 3e brigade de l'armée nationale afghane et cinq équipes de gendarmes qui assurent une mission de conseil et d'accompagnement auprès de la police afghane. Par ailleurs, une soixantaine d'instructeurs français participent, dans la région de Kaboul, à la formation des militaires et policiers afghans. Au moyen de ces engagements, les forces de sécurité afghanes s'approprient les savoir-faire nécessaires au combat et gagnent progressivement en autonomie et en efficacité. Pour sa part, la composante aérienne de la force se répartit entre les secteurs de Kandahar, au sud du pays, et Douchanbé au Tadjikistan. Elle a pour mission d'apporter un soutien aux opérations de la coalition dans les domaines de l'appui des troupes au sol, du renseignement, du transport et du ravitaillement. Enfin, pour renforcer l'approche globale du conflit, la France déploie actuellement dans sa zone un pôle stabilité composé de huit experts civils ayant vocation à mettre en oeuvre des projets de développement et de gouvernance. Ce dispositif conséquent, qui fait chaque jour la preuve de son efficacité, a récemment légèrement évolué : une OMLT supplémentaire a renforcé notre contingent pour répondre à l'accroissement du nombre d'unités de l'armée afghane à encadrer. En outre, 103 nouveaux instructeurs seront envoyés à Kaboul avant cet hiver pour former le personnel afghan et accélérer l'autonomie de l'armée nationale. La France sera certainement en mesure d'opérer un transfert de responsabilité en matière de sécurité dans le district de Surobi aux autorités afghanes en 2011, selon un calendrier arrêté en concertation avec ses alliés de l'OTAN et le Gouvernement afghan. Transfert ne signifie pas retrait. L'effort portera ensuite sur la province de Kapisa et sur la mission de formation. Les années 2011 et 2012 vont être très importantes. L'atteinte des objectifs en Surobi et Kapisa conditionne une évolution future du dispositif français.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Wojciechowski](#)

**Circonscription :** Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89692

**Rubrique** : Défense

**Ministère interrogé** : Défense

**Ministère attributaire** : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 5 octobre 2010, page 10699

**Réponse publiée le** : 4 janvier 2011, page 43